

exercice 2018

Commune de Presinge

**Compte-rendu  
administratif et financier**



Presinge juin 2019





# COMPTE-RENDU ADMINISTRATIF 2018



**C'est avec plaisir que je vous présente le compte-rendu administratif et financier portant sur la période du 1er janvier au 31 décembre 2018, et ce en conformité avec la loi sur l'administration des communes du 12 avril 1984.**

Comme déjà annoncé dans le compte-rendu administratif et financier de l'exercice 2017, les comptes annuels 2018 sont établis selon le nouveau référentiel comptable MCH2. Ce changement de référentiel comptable de MCH1 à MCH2 a été pour l'administration communale de Presinge une lourde tâche qu'elle a réussie à mener à bien.

La principale modification se retrouve dans la présentation du bilan qui est articulé par une nature à trois positions, réduisant considérablement les détails d'écritures. Les comptes sont aussi complétés par 18 annexes que nous ne retrouvons précédemment.

Au niveau comptable pour l'année 2018, il a été également nécessaire d'entreprendre la réévaluation des immeubles et terrains du patrimoine financier avec l'aide du bureau Acanthe SA et de créer la provision pour estimation fiscale des personnes physiques.

Le résultat 2018 procure un excédent non négligeable, nécessaire principalement pour couvrir les immobilisations du patrimoine administratif. Avec les nombreux travaux de rénovation et de réfections d'immeubles, les aménagements extérieurs réalisés et ceux à venir, les liquidités nous permettront de poursuivre sereinement ces chantiers.

D'ailleurs, au sujet des travaux, la commune a consacré beaucoup de temps et d'énergie pour terminer la rénovation de la mairie. L'ensemble du bâtiment a subi un assainissement nécessaire à la réorganisation des locaux. Tous les volumes ont été exploités pour permettre au personnel administratif et aux membres de l'Exécutif de travailler dans de bonnes conditions. La mairie a repris ses locaux le 19 juin 2018, non sans peine, car les finitions intérieures et extérieures n'étaient pas encore terminées. Je remercie encore l'ensemble du personnel pour sa patience et pour avoir poursuivi son travail malgré les nuisances engendrées par les derniers corps de métier.

Fort heureusement, le résultat architectural de cette mairie rénovée et la nouvelle salle du conseil municipal est une belle réussite.

La commune n'a pas entrepris d'autres grands travaux de rénovation, mais a bien avancé sur les différents projets qui la préoccupent. Des études sur la réfection de deux toitures d'immeubles locatifs et sur la création d'une salle à manger pour le parascolaire dans la salle communale sont en cours.

Lors de leur dernière séance de décembre, les conseillers municipaux ont décidé de donner suite au projet de remise en état des dépendances de la ferme Gallay, projet d'une salle des fêtes, de deux salles de société et de cinq appartements. Cette étude est liée au Poney Club de Presinge par une autorisation de construire commune, en force aujourd'hui. Vu que le Poney Club a terminé ses travaux de réfection en avril 2018, l'administration communale devait se prononcer avant fin 2018 sur l'avenir de ces dépendances pour ne pas perdre toutes les autorisations de construire en vigueur. Cette rénovation

devrait vraisemblablement démarrer en automne 2019 et se poursuivre jusqu'en 2020.

L'engagement de ces lourds investissements sera assuré en partie par les fonds propres de la commune et par des hypothèques auprès d'établissements bancaires.

Au niveau des routes communales, un nouvel assainissement des canalisations a vu le jour à la fin de l'été 2018 sur le chemin des Chevêches. Ces travaux ont été réalisés en un temps record grâce aux bonnes conditions climatiques, à l'excellente organisation de l'entreprise de génie-civil et à la bonne gestion du bureau d'ingénieurs. Ces travaux lourds financièrement pour notre petite commune sont à répartir sur plusieurs décennies afin de ne pas surcharger chaque année nos budgets. D'ailleurs un PGEE (plan de gestion des eaux) est toujours en force et permet de fixer les priorités.

En plus de ces travaux, la municipalité a poursuivi durant l'année 2018 son grand projet de développement villageois. Le comité de projet (Copro) s'est réuni à maintes reprises pour continuer les différentes phases du PLQ (plan localisé de quartier). Le plan général, le règlement et les différentes annexes ont été déposés en avril au service de l'urbanisme cantonal pour l'enquête technique. Ces nombreuses réunions de Copro étaient riches en échanges et il était quelques fois difficile de trouver les bons consensus admis par chaque entité. Mais avec le bon sens et les arguments de chacun, avec l'aide des architectes, nous avons réussi à développer le maximum d'éléments architecturaux et urbanistiques qui nous permettront d'être en phase avec le projet lauréat et sa prochaine réalisation. L'image du nouveau centre villageois s'harmonisera parfaitement avec le maillage existant, donnant au centre de Presinge un vrai chef-lieu.

La commune et les futurs constructeurs investisseurs ont aussi préparé leur plan financier nécessaire à la planification des coûts sur les prochaines années. Les montants aujourd'hui annoncés approchent les 75 millions à la charge des trois coopératives d'habitation. Ces estimations sont encore à affiner lorsque les plans de détails seront entrepris.

Aujourd'hui, le processus n'est malheureusement pas encore terminé, nous attendons le retour de l'enquête technique du service de l'urbanisme de l'Etat de Genève qui est programmé dans une bonne année.

Cet exercice ne s'est pas seulement focalisé sur les investissements ou les travaux. Les différentes commissions ont organisé de nombreux concerts, des sorties avec les jeunes et les aînés ou ont encore proposé diverses activités villageoises. Je tiens à remercier l'ensemble des acteurs de ces démarches primordiales à la vie sociale de Presinge. Je tiens à rappeler que nous sommes une commune dynamique proposant de nombreuses activités culturelles, récréatives ou sportives et qu'une bonne partie de la population y participe avec plaisir.

L'administration a aussi octroyé plus de 200 chèques TPG aux habitants de Presinge, plaçant la commune comme l'une des plus généreuses dans cette offre favorisant les transports en commun. La subvention cantonale et communale pour l'achat d'un vélo à assistance électrique a aussi connu un franc succès avec 25 vélos achetés.

Au niveau de l'entretien des espaces verts et des routes communales, je remercie sincèrement nos deux cantonniers qui se donnent toujours beaucoup de peine à maintenir un village propre, fleuri et soigné. Le fleurissement et les massifs d'arbustes sont chaque année toujours plus beaux faisant le bonheur des habitants et des passants.

Enfin, comme vous pouvez le constater, les projets sont encore nombreux pour les années à venir, notre tâche d'élus communaux nous engage à soutenir ces démarches au plus juste en respectant les budgets et les dépenses communales.

Je tiens à remercier mes deux collègues adjoints et l'ensemble du personnel communal sur lequel je peux compter et avec lequel j'ai du plaisir à travailler et à collaborer.

**Serge BROQUARD**  
**Maire**



# COMMISSIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Législature 2015-2020

## EXÉCUTIF

### MAIRE

**Serge Broquard**  
rte de la Louvière 57

### ADJOINTS

**André Carrat**  
rte de la Louvière 81A

**Patrice Mugny**  
rte des Eaux-Belles 36

### CONSEIL MUNICIPAL

**Benjamin Ackermann**  
ch. des Chevêches 1

**Jean-François Beausoleil**  
rte de la Louvière 13

**Christophe Bongard**  
ch. des Jonchets 10

**Pierre Coppo**  
ch. des Chevêches 1

**Rémy Durafour**  
rte de la Louvière 1

**Blaise Loup**  
ch. des Cordonnières 8

**Paulo Rodrigues da Guerra**  
ch. des Jonchets 14

**Jacques-André Romand**  
La Renfile 1

**Emmanuelle Spinedi**  
ch. des Cordonnières 16

**Joseph-Marie Thorens**  
ch. des Cordonnières 6

**Patricia Velati Thiriet**  
rte de la Louvière 21

## FONCTIONS ADMINISTRATIVES

### ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCES

**Serge Broquard**  
Maire

**André Carrat**  
Adjoint

**Patrice Mugny**  
Adjoint

### SECRETARIAT DE MAIRIE

**Caroline Radice**  
**Martine Gremion Engeler**  
**Dominique Roulin**

### COMPTABILITÉ

**Fiduciaire Chavaz SA**  
**Caroline Radice**

### ETAT CIVIL À CHÊNE-BOUGERIES

**Pascale Fournier**  
Officier de l'état civil, responsable

**Maïka Bertocchi**  
Officier de l'état civil

**Mireille Oberson**  
Officier de l'état civil

**Stéphanie Sigg**  
Officier de l'état civil

**Sonia Grubacic**  
Secrétaire de l'état civil

## COMMISSION SOCIALE-ECOLE

**président:** SPINEDI Emmanuelle

**maire/adjoint:** MUGNY Patrice

**membres:** VELATI THIRIET Patricia  
DURAFOUR Rémy  
LOUP Blaise  
THORENS Joseph-Marie

## COMMISSION MANIFESTATIONS

**président:** VELATI THIRIET Patricia

**maire/adjoint:** MUGNY Patrice

**membres:** ACKERMANN Benjamin  
DURAFOUR Rémy

## COMMISSION BÂTIMENTS

**président:** COPPO Pierre

**maire/adjoint:** BROQUARD Serge

**membres:** RODRIGUES DA GUERRA Paulo  
BONGARD Christophe

## COMMISSION ENVIRONNEMENT ET SÉCURITÉ CIVILE

**président:** ACKERMANN Benjamin

**maire/adjoint:** CARRAT André

**membres:** BONGARD Christophe  
THORENS Joseph-Marie

## COMMISSION FINANCES

**président:** ROMAND Jacques-André

**maire/adjoint:** BROQUARD Serge

**membres:** COPPO Pierre  
BEAUSOLEIL Jean-François

## COMMISSION AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE -

### DÉVELOPPEMENT VILLAGEOIS

**président:** LOUP Blaise

**maire/adjoint:** BROQUARD Serge

**membres:** BEAUSOLEIL Jean-François  
RODRIGUES DA GUERRA Paulo  
ROMAND Jacques-André  
SPINEDI Emmanuelle





# SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL 2018

**LE CONSEIL MUNICIPAL S'EST RÉUNI À 8 REPRISSES. VOICI LA LISTE DES PRINCIPAUX SUJETS TRAITÉS DURANT CETTE ANNÉE, AINSI QUE LES DÉCISIONS ET DÉLIBÉRATIONS PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL :**

## **22 JANVIER**

- Résolution concernant l'élaboration d'un plan localisé de quartier (PLQ) sur les parcelles NO 2601, 2594, 2595, 2611, 2612, 1832, 1924, 1342, 1919, 1920, 1922, et 1805 formant le périmètre du projet de développement du village de Presinge, situées le long de la route de Presinge. Approuvée par 10 oui, 0 non et 1 abstention.
- Délibération relative à l'ouverture d'un crédit d'investissement relatif au remplacement des collecteurs d'eaux claires et d'eaux usées sous le chemin des Chevêches (Lot 2 - 2<sup>ème</sup> étape) et la réalisation des aménagements de surface. Approuvée à l'unanimité.
- Information sur le dépassement de crédit dans les travaux de mise en conformité des dépendances de la Ferme Gallay, en raison de la découverte d'une fosse polluée.

## **26 FÉVRIER**

- Délibération relative à l'ouverture d'un crédit

d'investissement pour l'acquisition d'une balayeuse. Approuvée à l'unanimité.

- Résolution relative à l'opposition aux accords connus sous l'acronyme anglais TiSA (Trade in Services Agreement) et à la déclaration du territoire de la commune de Presinge « zone hors TiSA ». Approuvée par 7 oui et 1 non, 0 abstention.

## **30 AVRIL**

- Présentation des comptes 2017.

## **14 MAI**

- Approbation, à l'unanimité, du compte-rendu financier de l'exercice 2017, ainsi que du compte de fonctionnement 2017 pour un montant de Fr. 2 553 671.18 aux charges et de Fr. 3 292 452.05 aux revenus, l'excédent de revenus s'élevant à Fr. 738 780.87.
- Approbation, à l'unanimité, du compte d'investissement 2017 pour un montant de Fr. 780 959.58 aux dépenses et Fr. 159 691.85 aux recettes, les investissements nets s'élevant à Fr. 621 267.73.
- Approbation, à l'unanimité, du bilan au 31 décembre 2017 totalisant à l'actif et au passif un montant de Fr. 39 922 399.62.

*Martine Gremion Engeler*  
*secrétaire*

- Approbation, à l'unanimité, des crédits budgétaires supplémentaires 2017 pour un montant total de Fr. 123 219.71. Ces crédits budgétaires supplémentaires sont couverts par les plus-values enregistrées aux revenus ainsi que par les économies réalisées sur d'autres rubriques de charges.

#### **10 SEPTEMBRE**

- Nomination, à l'unanimité, du caporal Jérôme Ducimetière au grade de lieutenant dans le Groupement intercommunal d'organisation du corps de lutte contre les sinistres de Presinge et Puplinge.

#### **29 OCTOBRE**

- Présentation du budget 2019.
- Délibération relative à l'ouverture d'un crédit complémentaire de 286'299.10 F relatifs à la rénovation de l'immeuble 2-10 Cordonnières, sis sur la parcelle communale No 1862. Approuvée à l'unanimité.
- Nomination des présidents et vice-président-e-s du local de vote pour 2019.

#### **12 NOVEMBRE**

- Approbation, à l'unanimité, du budget de fonctionnement 2019 pour un montant de Fr.3 526 984.- aux charges et de Fr. 3 532 331.- aux revenus, l'excédent de revenus s'élevant à Fr. 5347.- présumés.
- Approbation, à l'unanimité, du taux des centimes additionnels pour 2019 à 41 centimes.
- Approbation, à l'unanimité, du taux de dégrèvement à 50% de la taxe professionnelle communale pour l'année 2019.
- Approbation, à l'unanimité, du montant minimum de la taxe professionnelle communale pour l'année 2019 à Fr. 30.- .
- Délibération relative à l'ouverture d'un crédit destiné au versement de la contribution annuelle au fonds intercommunal pour le développement urbain (FIDU). Approuvée à l'unanimité.

#### **10 DÉCEMBRE**

- Délibération relative au transfert du bâtiment de la mairie du patrimoine financier au patrimoine administratif. Approuvée à l'unanimité.







# COMMISSION DES BÂTIMENTS

Durant l'exercice 2018, les membres de la commission des bâtiments et l'Exécutif ont poursuivi l'entretien et la rénovation du patrimoine communal. Notre feuille de route comprend les axes principaux suivants:

- 1) **Rénovation de l'immeuble du 2-10 Cordonnières**
- 2) **Rénovation de la Mairie de Presinge**
- 3) **Rénovation des dépendances de la ferme Gallay**
- 4) **Rénovation de la toiture du 17-21 Louvière (nouveau)**

De plus, des travaux sur les façades des immeubles de la route de Presinge 139, la réfection d'appartements au 1-3 Louvière et diverses réfections ont été réalisés durant l'année 2018.

Concernant les axes principaux, les deux premiers chantiers ont rencontré des fortunes diverses au cours de leur rénovation mais sont désormais achevés. L'effort principal se porte désormais vers la rénovation des dépendances de la ferme Gallay et la rénovation de la toiture du bâtiment des immeubles 17-21 Louvière. Ce dernier chantier s'impose comme une nécessité au vu de l'état dégradé de la toiture. Il intègre désormais la liste des travaux prioritaires. Enfin, nous pourrions vous communiquer la finalité du projet de jardins familiaux au chemin des Bornes.

1) **Concernant les travaux sur l'immeuble du 2-10 Cordonnières**, la commune de Presinge a pu compter sur l'excellent travail de M. PECCOUD, architecte en charge de cette rénovation. Les travaux, le suivi minutieux et les délais ont été très bien respectés. L'enveloppe allouée a également permis la transformation du chauffage, la pose de nouveaux carrelages, la peinture des escaliers et diverses plantations. Ce chantier, très contraignant pour ses habitants, offre désormais un bâtiment répondant à d'excellents standards en matière énergétique.

2) **La rénovation complète de la Mairie de Presinge** a abouti durant le premier semestre 2018. C'est le 19 juin 2018 que le personnel administratif a pu reprendre possession des lieux. Cependant, de nombreuses finitions et ajustements ont encore perturbé le deuxième semestre. Je profite de ce compte-rendu pour remercier vivement notre administration qui a travaillé durant près de 18 mois dans des conditions difficiles, sous l'école de Presinge, sans baisser son niveau de prestations. L'inauguration officielle de la Mairie de Presinge aura lieu au début de l'année 2019. Depuis l'achèvement des aménagements extérieurs, les compliments sur cette rénovation sont nombreux et une récompense en regard du temps et de l'investissement consenti.

3) **La rénovation des dépendances de la ferme Gallay** est un chantier plus complexe, tant en terme de choix architecturaux que de faisabilité financière. La création de logements/ salles de société supplémentaires, dans un bâtiment faisant partie du patrimoine presingeois, s'inscrit dans le cadre d'une réflexion plus globale liée au développement villageois.

**Voici les principales étapes qui ont rythmé ce dossier durant l'exercice 2018 :**

**En janvier 2018**, dans le cadre de la mise en conformité du bâtiment des dépendances de la ferme Gallay, une fosse remplie de boue et d'autres matières nauséabondes a été découverte. L'analyse des substances, avant leur évacuation, a permis de déceler des taux de pollution très au-dessus des tolérances légales, en particulier pour l'arsenic, le plomb et le cuivre. Ce sont finalement près de 75.6 tonnes de boues qui ont été transportées dans des cuves étanches jusqu'à Fribourg pour être traitées. La fosse a été totalement décontaminée puis comblée par du tout-venant.

**Le 26 mars 2018**, les membres du conseil municipal ont visité les dépendances de la ferme Gallay afin d'interpeller l'architecte et la commission des bâtiments sur le projet et les choix opérés.

**Le 30 avril 2018**, le CM a débattu des options évoquées pour la rénovation des bâtiments et a décidé de suspendre le projet afin de revoir certaines lignes directrices.

**Le 14 mai 2018**, suite à une entrevue avec M. Rolf HAIDINGER, architecte en charge du projet de rénovation, M. le Maire a décidé de renvoyer le dossier en commission pour une nouvelle réflexion.

Il est ressorti de nos débats qu'il fallait prioriser la création de logements, en modifiant légèrement les plans initiaux, afin d'établir un rendement financier capable de convaincre le CM.

**Le 13 novembre 2018**, une réunion conjointe des commissions des bâtiments et des finances a permis de discuter de la structure architecturale du projet et de sa faisabilité financière.

**Le 10 décembre 2018**, le CM s'est prononcé par 6 voix pour, 2 voix contre et 2 abstentions, pour la rénovation des dépendances de la ferme Gallay.

**4) La rénovation de la toiture de l'immeuble du 17-21 Louvière** est un chantier qui s'est imposé comme une priorité dans notre suivi des projets. En effet, d'importantes infiltrations ont été constatées à chaque épisode de pluie car la sous-couverture, comme les tuiles, sont de mauvaise qualité. Les conditions de vie des habitants et les logements impactés se dégradent. Pour ces motifs, un architecte a été rapidement mandaté afin de nous transmettre un devis général pour la réfection complète du toit.

A ces travaux de rénovation s'ajoutera l'installation obligatoire de panneaux thermiques pour l'eau chaude et une adaptation de la chaudière.

Dans l'agenda des travaux, une contrainte supplémentaire est venue se greffer. En effet, le centre ornithologique a constaté la présence d'environ 40 nids d'hirondelles sur le pourtour de l'immeuble. Il s'agit d'une espèce protégée. Nous allons donc attendre le départ de ces oiseaux avant d'entamer le chantier. Actuellement, cette rénovation est devisée à environ CHF 900 000.-. Les travaux devraient se dérouler en 2019.

Concernant le cabanon situé au chemin des Bornes, sa démolition avait donné suite à une autorisation de construire et

un projet de jardins familiaux était à l'étude. Avant d'entamer ces travaux, la population avait été sondée afin de nous garantir de l'utilité d'une telle réalisation. Malheureusement, malgré deux prolongations d'autorisation, le manque d'enthousiasme et le coût de construction d'un petit bâtiment ont amené la commission des bâtiments et l'Exécutif à abandonner ce projet. L'autorisation est désormais caduque. La parcelle demeure en zone agricole et est actuellement exploitée.

A l'aube du développement villageois, le patrimoine de la commune de Presinge nécessite un entretien conséquent et des rénovations importantes. Si ces amortissements supplémentaires impactent sensiblement le budget, ils valorisent notre patrimoine et sont les garants de revenus pérennes.

Par la rédaction de ce rapport, je souhaite remercier notre Exécutif, et plus particulièrement notre Maire, pour sa volonté d'entreprendre toutes ces rénovations et les membres de la commission des finances pour leurs analyses financières des différents projets.

La Commune de Presinge poursuit sa rénovation avec Vous.

**Pierre Coppo,**  
président







# COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT VILLAGEOIS

**Les membres de la commission se sont réunis à plusieurs reprises durant l'année 2018** pour traiter différents sujets.

En début d'année, nous avons discuté du règlement du Plan localisé de quartier (PLQ) avant qu'il soit déposé fin avril pour enquête technique dans les services de l'Etat. Au mois d'octobre, nous avons reçu un premier retour de la part du service juridique. Avec nos mandataires, nous avons apporté les corrections nécessaires aux points demandés, afin que le PLQ puisse poursuivre son parcours dans les services de l'Etat.

nous sommes réunis avec les représentants de chaque coopérative, afin qu'ils nous présentent leurs plans financiers qui leur permettront de mener à bien le projet de développement villageois.

**Blaise Loup**  
président

Dans le cadre du développement villageois, nous avons discuté sur différents points d'un questionnaire proposé par la société «Mobilidée» concernant la position des habitants de la commune en matière de mobilité, avant que tous les ménages le reçoivent en début d'été. Les résultats de cette «Enquête sur les déplacements pendulaires des habitants de la commune» peuvent être consultés sur le site de la commune dans la rubrique Actus, sous l'onglet Projets.

Enfin mi-décembre, nous



18ans !



Fanny Bongard, Loris Delieutraz, Bastien Kübel-Wilsdorf, Nathan Radice, Aurélie Stell, Loïc Velati

## COMMISSION SOCIALE-ÉCOLE

La commission sociale-école s'est réunie à trois reprises durant l'année afin :

- De répartir le budget d'aide sociale prévu pour soutenir des associations nationales et internationales. Plusieurs sommes ont également été allouées en vue d'encourager des projets issus d'habitants de Presinge.
- D'organiser les activités des Aînés et Entr'aînés: La projection d'un film de Chaplin suivie d'un goûter, repas canadien, des marches mensuelles ainsi que la journée des Aînés qui s'est déroulée au musée Le Laténium à Neuchâtel et suivi d'un repas sur l'Île Saint-Pierre;
- D'organiser le week-end du mois de septembre à Europa-Park avec les jeunes (entre 12 et 18 ans) de la commune;
- Et enfin d'organiser les activités en lien avec l'école: Le repas des enseignants qui nous permet de les remercier pour leur investissement, la journée des 8P (atelier cuisine de leur repas de midi et «Escape game» pour fêter la fin de leur scolarité primaire), la fête des Promotions avec une création spectacle des enseignants et des élèves.

Nous restons motivés à organiser ces événements d'année en année car nous sommes convaincus qu'ils permettent le maintien d'un lien entre les habitants de tout âge de notre commune. Et quelle chance nous avons eue de pouvoir profiter d'un soleil radieux lors de toutes ces activités!

Je tiens à remercier l'Exécutif pour leur soutien et leur présence ainsi que les membres de la commission, Mme P. Velati, MM. R. Durafour, B. Loup et J. Thorens pour leur efficacité et leur bonne humeur.

**Emmanuelle Spinedi**  
présidente



# COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA SÉCURITÉ CIVILE

**En 2018**, la commission de la sécurité civile et des routes a travaillé principalement sur les trois points suivants.

**En premier lieu**, nous avons envisagé l'achat d'une nouvelle balayeuse pour les cantonniers car l'ancienne achetée d'occasion en 2011 avait bien vécu et occasionnait beaucoup de frais d'entretien. Avec l'Exécutif et les cantonniers, nous avons donc participé à deux démonstrations pour trouver la balayeuse qui conviendrait le mieux pour le travail à effectuer sur notre commune.

Le choix s'est porté sur un véhicule AEBl fabriqué dans notre pays par une marque suisse et qui est le plus vendu en Suisse.

Ce modèle est celui qui convenait le mieux aux cantonniers car il est adapté à la taille de la commune et permet plus d'adaptations et d'utilisations que les autres, comme, par exemple, le nettoyage des fossés et des sacs d'eau pluviale.

**Le deuxième sujet** qui nous a occupés concernait la décoration des arrêts de bus de Presinge, Grand-Cara, Cara-Douane et du transformateur électrique des SIG à Presinge.

Un thème a été choisi pour chaque arrêt: pour l'arrêt Presinge, des chouettes ; pour l'arrêt Grand-Cara, des chênes ; pour l'arrêt Cara-Douane, des champs de blé et de tournesol.

Tous ces thèmes ont été choisis pour être en harmonie avec l'environnement qui entoure les arrêts.

Un rappel de ces trois thèmes a été fait sur le transformateur des SIG.

Le fil conducteur est une petite coccinelle que vous trouverez sur chacun d'eux.

Tous ces graffitis ont été réalisés par Mme Amaelle Mirschler, enseignante au cycle du Foron et passionnée de graffitis, dont vous pouvez admirer d'autres œuvres au giratoire de Pierre-à-Bochet, au parking du cycle du Foron ou sur son site <https://amikal.xyz/portfolio/wordpress/>.

Les cantonniers ont aussi profité de ces travaux pour remettre à neuf les bancs qui devenaient usés.

Enfin, nous avons approuvé le changement des collecteurs du chemin des Chevêches.

Des travaux ont été effectués pendant l'été afin de procéder aux travaux de construction des collecteurs du réseau secondaire d'eaux claires et d'eaux usées, sous le chemin des Chevêches, ainsi que la réfection de l'aménagement de surface. Ces travaux ont été réalisés dès la fin des travaux de rénovation de la mairie qui ont été achevés au printemps 2018.

**B. Ackermann,**  
président











# COMMISSION DES MANIFESTATIONS

**L'année 2018** commence sur les chapeaux de roues avec le festival Antigel. Au programme, «Un Samedi à la Campagne». La journée débute par un repas érythréen concocté par des résidents du centre de requérants d'asile. A l'issue de celui-ci, un concert est donné, puis une promenade champêtre à travers les chemins du village nous entraîne devant la ferme de Monsieur André Carrat où est proposé un spectacle.

Au printemps, nous rions lors d'une pièce de théâtre mise en scène par Madame Maulde Coutau, ainsi que lors du FIFDH (Festival du film et Forum International des Droits Humains). Le road-movie «Crash Test Aglaé» touchant, drôle et parfois satirique est projeté à la salle communale.

Le printemps s'achève avec la 44<sup>ème</sup> course de Presinge sous le soleil.

Au mois d'avril, nous recevons la harpiste Julia Sallaberry et la chanteuse Carine Séchaye pour un duo envoûtant à l'église.

Une nouvelle édition de Presin'Jeux a rassemblé les jeunes villageois autour de grillades afin de prendre des forces pour une longue et belle soirée mêlée de rires et de stratégies autour des jeux de société. Un grand merci à Anaï et à ses collègues pour leurs précieuses présences et explications.

Le samedi 2 juin, la première édition de la «Balade transfrontalière» a eu lieu. Promeneurs et cyclistes ont pu découvrir les sentiers des communes avoisinantes tout en se restaurant et s'abreuvant en route. Belle ambiance et belle météo!

Malgré un petit orage au début, la fête du 1<sup>er</sup> août fut une très belle soirée. Cette année, Monsieur le Maire Serge Broquard a été l'orateur de la fête et le jeune Mathis Carrat a eu le privilège de lire à l'assemblée le Pacte de 1291. Comme d'habitude, la Fanfare de Machilly a mené le cortège jusqu'au lieu du feu.

Durant l'automne, Presinge a participé à la semaine de la démocratie. Le film «Demain Genève» a été projeté à la salle communale. A l'issue de la séance, un débat mené par Monsieur René Longet, homme politique et écrivain spécialiste du développement durable, et par Monsieur Jonathan Normand, jeune promoteur du label durable pour les entreprises Best for Geneva, nous a permis d'échanger sur notre avenir commun.

Fin novembre, c'est le groupe vocal Tensing Genève qui vient réchauffer Presinge en revisitant les chansons françaises d'hier et d'aujourd'hui. La prestation fut magnifique!

La musique classique n'a pas été en reste une fois de plus. Plusieurs concerts ont été donnés soit à l'église, soit à la salle communale, réunissant à chaque fois un public conquis et enthousiaste.

La commune a revêtu ses habits d'hiver avec la décoration traditionnelle de ses splendides sapins de Noël. La fête de Noël a pris des airs d'Amérique du Sud grâce à la fanfare Revuelta et ses musiques endiablées, mais cela n'a pas fait peur au Père Noël qui est venu dire bonjour aux enfants.

Tous ces événements ne pourraient avoir lieu sans l'aide de mon collègue Monsieur Rémy Durafour, sans cesse présent à mes côtés, de Monsieur le Maire Serge Broquard et de son adjoint Monsieur Patrice Mugny. Mais je n'oublie pas également les secrétaires de la mairie sans qui rien ne serait possible, Monsieur Gérald Bésomi, toujours disponible et de bonne humeur et enfin les cantonniers constamment prêts à donner un coup de main.

Et un immense merci à Michèle Loup qui chaque année m'aide à trier et choisir les décorations des sapins de Noël!

**Patricia Velati-Thiriet,**  
présidente



# RAPPORT DE LA FONDATION DE LA COMMUNE DE PUPLINGE POUR LA PETITE ENFANCE

**Au cours de l'année 2018**, le Conseil de la Fondation s'est réuni à 4 reprises, quant au Bureau, 3 séances ont été organisées pour traiter les affaires courantes.

Le Conseil de la Fondation est constitué de la manière suivante :

**Président : Gilles MARTI**

**Vice-président : Christian BRÜLHART**

**Secrétaire: Nathalie LUISONI**

**Trésorier: Jérôme GRAND**

**Membre : Nicolas NUSSBAUM**

**Membre désigné par la commune de Choulex :**

**Claude PETREMAND**

**Membre désigné par la commune de Presinge :**

**Joseph-Marie THORENS**

Les 12 et 27 septembre 2018, le Service d'Autorisation et de Surveillance de l'Accueil de Jour (SASA) a effectué des visites de surveillance globale de l'Espace de Vie Infantile (EVE). Consécutivement à ces visites, deux rapports ont été établis et attestent que l'encadrement des enfants est tout à fait conforme. Il est noté que les visites relèvent la qualité des prestations offertes aux enfants et aux familles, que ce soit au niveau organisationnel, administratif ou pédagogique. Les besoins des enfants sont placés au centre des préoccupations et l'institution se donne les moyens d'exercer sa réflexivité.

Les améliorations à apporter pour la crèche sont de formaliser les séquences éducatives en sous-groupes dans le cadre d'un programme pédagogique et d'étudier la possibilité d'offrir aux enfants un accès autonome à leur objet transitionnel. Les objectifs fixés seront atteints dès la rentrée scolaire du mois d'août 2019. En ce qui concerne le jardin d'enfants, les améliorations à apporter sont de définir et formaliser les conditions d'accueil pour les enfants qui fréquentent le jardin d'enfants le matin et l'après-midi, de garantir et d'adapter le contenu et la durée des activités proposées l'après-midi afin de répondre aux besoins, intérêts et compétences des enfants accueillis. Les objectifs fixés ont été atteints fin 2018.

Une assistante socio-éducative (ASE 42.50% CDI) a quitté sa fonction en octobre 2018. Une responsable pédagogique (20% CDI), deux nouvelles aides éducatrices (50% CDD) et une assistante socio-éducative (ASE 42.50% CDI) ont été engagées pour la rentrée scolaire. La Fondation emploie 18 personnes pour un total de 13.50 équivalent plein temps, deux jardinières d'enfants à temps partiel mises à disposition par la commune de Puplinge ainsi qu'un comptable à temps partiel complètent l'équipe.

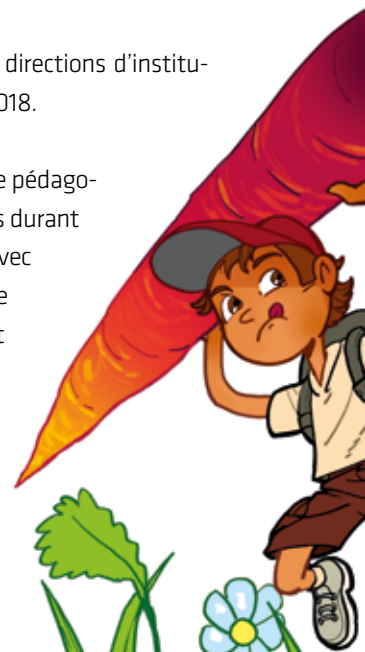
En tant qu'entreprise formatrice, l'EVE a participé à l'accompagnement d'une apprentie ASE troisième année, une étudiante de troisième année de l'école supérieure de l'enfance (ESEDE), un étudiant de première année de l'ESEDE et plusieurs stagiaires.

Impliqué dans le projet d'intégration, l'EVE a accueilli deux enfants nécessitant des besoins spécifiques. Un enfant atteint de trisomie 21 ainsi que un enfant avec des troubles autistiques.

Un auxiliaire à temps partiel a été engagé pour assurer ces suivis et soutenir l'équipe éducative.

La directrice a obtenu le DAS de directions d'institutions sociales en septembre 2018.

Plusieurs activités suivant la ligne pédagogique de l'EVE ont été menées durant l'année. Des activités en lien avec le développement durable et le projet Adèle et Barnabé, projet créé par la Ville de Carouge qui apprend les éco-gestes aux enfants en bas âge ou encore des activités en



lien avec le projet intergénérationnel qui permet de créer des rencontres entre les aînés du village et les enfants.

Des moments de convivialité et d'échange autour de petits déjeuners, lors de la réunion des parents ou lors d'une journée plus festive, comme la fête des promotions, ont été proposés aux parents durant tout le cours de l'année. Enfin, des

fêtes en lien avec la vie citoyenne ont été célébrées (Noël, Escalade, etc.) au plus grand plaisir des enfants.

Les comptes 2018 de la Fondation ont enregistré CHF 2118960.20 de charges et CHF 2118960.20 de recettes. Le déficit d'exploitation, a été couvert par des subventions communales à hauteur de CHF 1340777. Ce montant est conforme aux conventions passées avec les communes. La Fondation bénéficie d'un prêt de CHF 99080.85.

Au 31 décembre 2018, les effectifs de l'EVE étaient les suivants:

- Jardin d'enfants, groupe du matin 25 places disponibles, 24 places occupées.
- Jardin d'enfants de l'après-midi, 15 places disponibles, 14 places occupées.
- Crèche, groupe des bébés de 4 mois à un an, 8 places disponibles, 7 places occupées.
- Crèche, groupe des petits de 1 à 2 ans, 10 places disponibles, 9 places occupées.
- Crèche groupe des moyens-grands de 2 à 4 ans, 20 places disponibles 17 places occupées.

On peut conclure que la Fondation répond à un réel besoin d'accueil.

Les membres du Conseil de Fondation remercient les communes pour leur subventionnement important mais nécessaire et surtout très chaleureusement toute l'équipe qui s'investit au quotidien pour accueillir les enfants et leur famille dans un cadre stimulant et bienveillant.

**Gilles Marti**  
président

**Christian BRÜLHART**  
vice-président



# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018 DU GROUPEMENT INTERCOMMUNAL DE LA PETITE ENFANCE

Pour rappel, notre commune est associée avec les communes de Gy, Jussy et Meinier dans une crèche intercommunale: « Les Loupiots du Chambet ». Elle est située sur la commune de Meinier au premier étage du bâtiment collectif de l'espace intergénérationnel et elle est ouverte depuis avril 2012.

Dès septembre 2014, la crèche a augmenté sa capacité d'accueil en passant de 38 à 42 places. Cette augmentation a permis de répondre à la demande de nouvelles familles et a apporté plus de souplesse pour les familles déjà inscrites au niveau de la flexibilité de l'abonnement et facilite le passage des enfants d'un groupe à l'autre. Pour l'année 2018, le taux d'occupation des places pour l'ensemble des quatre communes a été de 94.7%, en légère diminution par rapport à 2017.

Sur l'année, des petits Presingeois ont occupé 5.3 places sur les 6 réservées à la commune et en augmentation comparé à 2017.

Comme les années précédentes, les comptes 2018 sont une fois encore équilibrés par rapport au budget prévu, le Conseil et le Comité, qui les ont étudiés et approuvés, ont à nouveau félicité la Direction de la Crèche pour son excellente gestion.

Au cours de l'année 2018, le Conseil s'est réuni trois fois (en mars pour les comptes de l'année 2017 et en juin et août pour le budget 2019, alors que le Comité s'est réuni à quatre reprises, en février, juin, août et novembre, pour discuter de tous les aspects liés au bon fonctionnement de la crèche (comptes, budget et autres).

L'équipe reste stable et il y a très peu d'absentéisme, éléments qui sont une preuve de qualité d'un bon fonctionnement, de constance et de cohérence entre les membres du personnel, la direction, le comité et les familles.

Dans le cadre du projet pédagogique, les enfants sortent tous les jours, sauf si la météo est extrême, et sont sensibilisés chaque mois à un sujet différent. Par exemple en juin, les enfants ont participé à diverses animations en lien avec la fête de la musique.

Enfin différentes activités et fêtes avec les parents, le jardin d'enfants, ou la ludothèque sont organisées tout au long de l'année comme réunion de parents, petit-déjeuner, petit festival Black Movie, carnaval, Escalade, Noël, à Pâques une chasse aux œufs a eu lieu avec le jardin d'enfants, animations en lien avec la Fête de la Musique et la fête de fin d'année en début juillet.

N'hésitez pas à consulter le site internet de la crèche pour de plus amples renseignements: [www.lesloupiotsduchambet.ch](http://www.lesloupiotsduchambet.ch)

**Blaise LOUP**  
membre du Comité et du Conseil du GIPE









## CULTURE

### STATISTIQUES BIBLIOBUS 2018

Inscription Adulte : ..... 3  
Nombre de tournées : ..... 12  
Prêts/Adultes : ..... 118  
Prêts/Enfants : ..... 639 (312 en 2017)  
Fréquentation : ...222 (173 en 2017)  
Nb de pers./tournée : 18.5

## TRANSPORTS PUBLICS GENEVOIS (TPG)

### BILAN DE L'AIDE COMMUNALE 2018

Nouveaux abonnements : 14  
Renouvellements : 80

## ACTION SOCIALE

### ACTION TROIS CHÊNE POUR L'EMPLOI

PERMANENCE OUVERTE

AUX PRESINGEOIS:

Chemin de la Montagne, 136

1224 Chêne-Bougeries

Tél. 022 348 45 72

Nombre de visites pour la commune  
de Presinge en 2018 : 3 (8 en 2017)

Au total, 4639 visites de cette permanence  
sur l'ensemble des 10 communes

(Arve et Lac) concernées

(3991 en 2017).

## VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

### BILAN DE L'AIDE COMMUNALE À LA MOBILITÉ DOUCE

Durant l'année 2018 l'administration  
communale a subventionné l'achat de  
26 vélos à assistance électrique.

(5 en 2017)

## DÉCHETS

### DÉCHETS PRODUITS PAR LA COMMUNE EN 2018 (EN TONNES)

Alu & Fer blanc : .....	0.9 (t)
Objets encombrants : .....	19.08 (t)
Ordures ménagères : .....	150.03 (t)
Papier : .....	34.29 (t)
Pet : .....	2.73 (t)
Verre : .....	22.03 (t)

## RAMASSAGE DES TEXTILES 2018

### COORDINATION POUR LA RÉCUPÉ- RATION DES TEXTILES À GENÈVE (CENTRE SOCIAL PROTESTANT)

Poids en Kg : 7920

## ETAT CIVIL

### STATISTIQUES 2018

Naissances : 0

Reconnaissances : 0

Mariages célébrés à Presinge : 2

Partenariats : 0

Demande de naturalisation : 0

Décès : 11

## MÉDAILLES DE CHIENS

Durant l'année 2018, l'administra-  
tion communale a délivré 63 marques  
de contrôle (médailles de chiens) aux  
propriétaires de chiens résidants sur  
le territoire de la commune.





FIDUCIAIRE NOUVELLE S.A.

Entreprise certifiée EXPERTSuisse

Rue Pierre-Fatio 12  
Case postale 3188  
CH-1211 Genève 3

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION SUR LES COMPTES ANNUELS 2018  
A L'ATTENTION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA  
COMMUNE DE PRESINGE

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit conformément au mandat qui nous a été confié des comptes annuels ci-joints de la commune de Presinge, comprenant le bilan, le compte de résultat, le compte des investissements, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice 2018 arrêté au 31 décembre 2018.

*Responsabilité des magistrats communaux*

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, incombe aux magistrats communaux. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, les magistrats communaux sont responsables de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

*Responsabilité de l'organe de révision*

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, à la recommandation d'audit suisse 60 « Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux » ainsi qu'aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

TVA: CHE-105.817.167

Tél. +41 (0)22 317 78 78

E-mail: fidnouvelle@fidnou.ch

- 2 -

*Opinion d'audit*

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice 2018 arrêté au 31 décembre 2018 sont conformes à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application ainsi qu'au référentiel comptable MCH2.

*Rapport sur d'autres dispositions légales*

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR), de connaissances techniques et d'indépendance conformément aux prescriptions légales en vigueur et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 71 al. 2 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes et à la norme d'audit suisse 890, nous avons constaté qu'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions des magistrats communaux, n'était pas suffisamment documenté sur les points essentiels.

Selon notre appréciation, le système de contrôle interne n'est pas conforme à la loi suisse, ce qui explique que nous ne puissions confirmer l'existence du système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels.

A l'exception de la remarque présentée au paragraphe précédent, nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Genève, le 8 mai 2019

FIDUCIAIRE NOUVELLE S.A.

Bernard GROBET  
Expert-réviseur agréé

Alexis PICCA  
Réviseur responsable  
Expert-réviseur agréé

**Annexes :**

Comptes annuels comprenant :  
- Bilan  
- Compte de résultat  
- Compte des investissements  
- Tableau des flux de trésorerie  
- Annexe



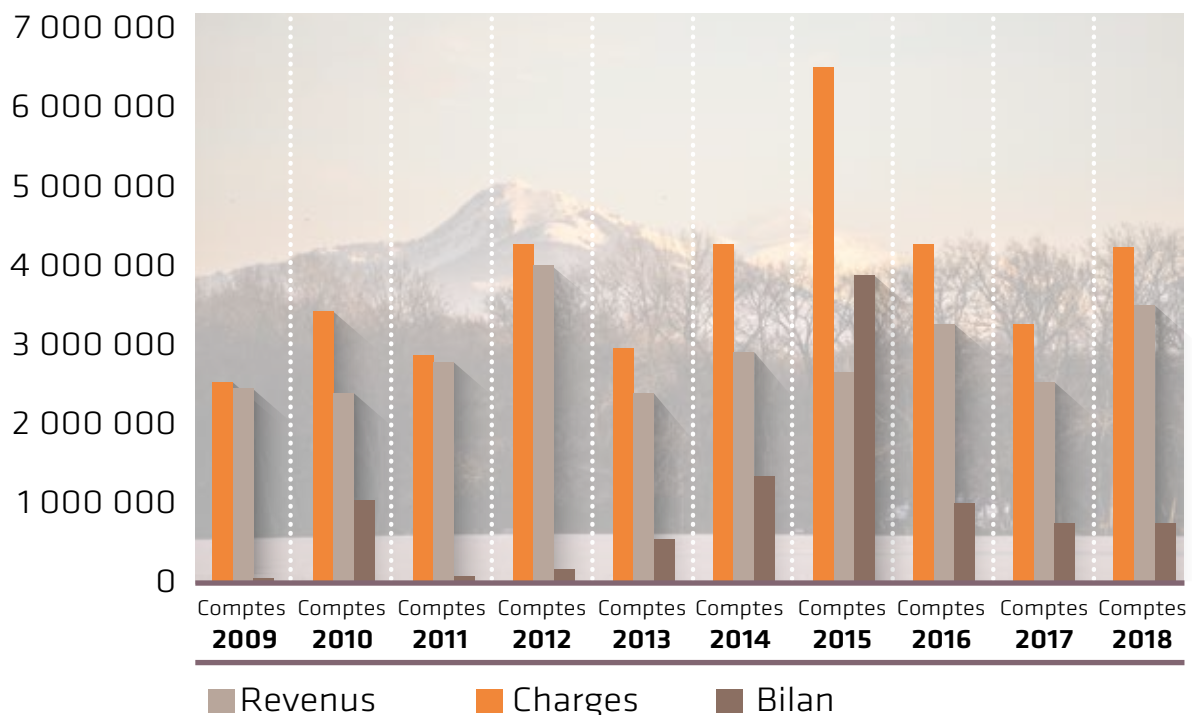
# COMPTE-RENDU FINANCIER

Depuis son dernier rapport, la commission s'est réunie deux fois. En automne 2018, elle a pris connaissance et approuvé le budget 2019. Il est composé de Fr. 3'526'984.- aux charges et de Fr. 3'532'331.- aux revenus, l'excédent de revenus présumé s'élevant à Fr. 5'347. Le 12 novembre 2018, le Conseil municipal l'a validé.

Le 15 avril 2019, les comptes de l'exercice 2018 ont été présentés à la commission. Il s'agit du premier exercice avec le modèle comptable harmonisé (MCH2). Les comptes se soldent par un excédent de Fr. 740'595. Ce résultat étant composé de charges à hauteur de Fr. 3.5 mio, pour un budget approuvé à hauteur de Fr. 3.3 mio, et de Fr. 4.2 mio de revenus avec Fr. 3.5 mio proposé au budget. Les investissements se sont élevés à Fr. 2.3 mio. En date du 13 mai 2019, le Conseil municipal a approuvé lesdits comptes.

À l'analyse détaillée des éléments comptables de 2018, il y a cette année un dépassement de 5% des charges globales par rapport au budget voté. L'explication de cet écart est en lien avec la constitution d'une provision pour risque d'estimation (qui vise à gérer le risque des fortes variations de la fiscalité des personnes physiques, PP). Cette provision est de 5% sur la production estimée PP, soit de Fr. 261'812. Une autre provision a été constituée sur les frais de perception dus sur le reliquat d'impôt à recevoir de Fr 40'873. Les autres écarts ont soit été annoncés au Conseil municipal durant l'année sous observation, soit s'expliquent par des éléments de travaux non prévisibles. Cependant, des charges non engagées particulièrement sous la rubrique administration générale qui contient les salaires des employés communaux

**FIGURE 1: Graphique des bilans depuis 2009.**



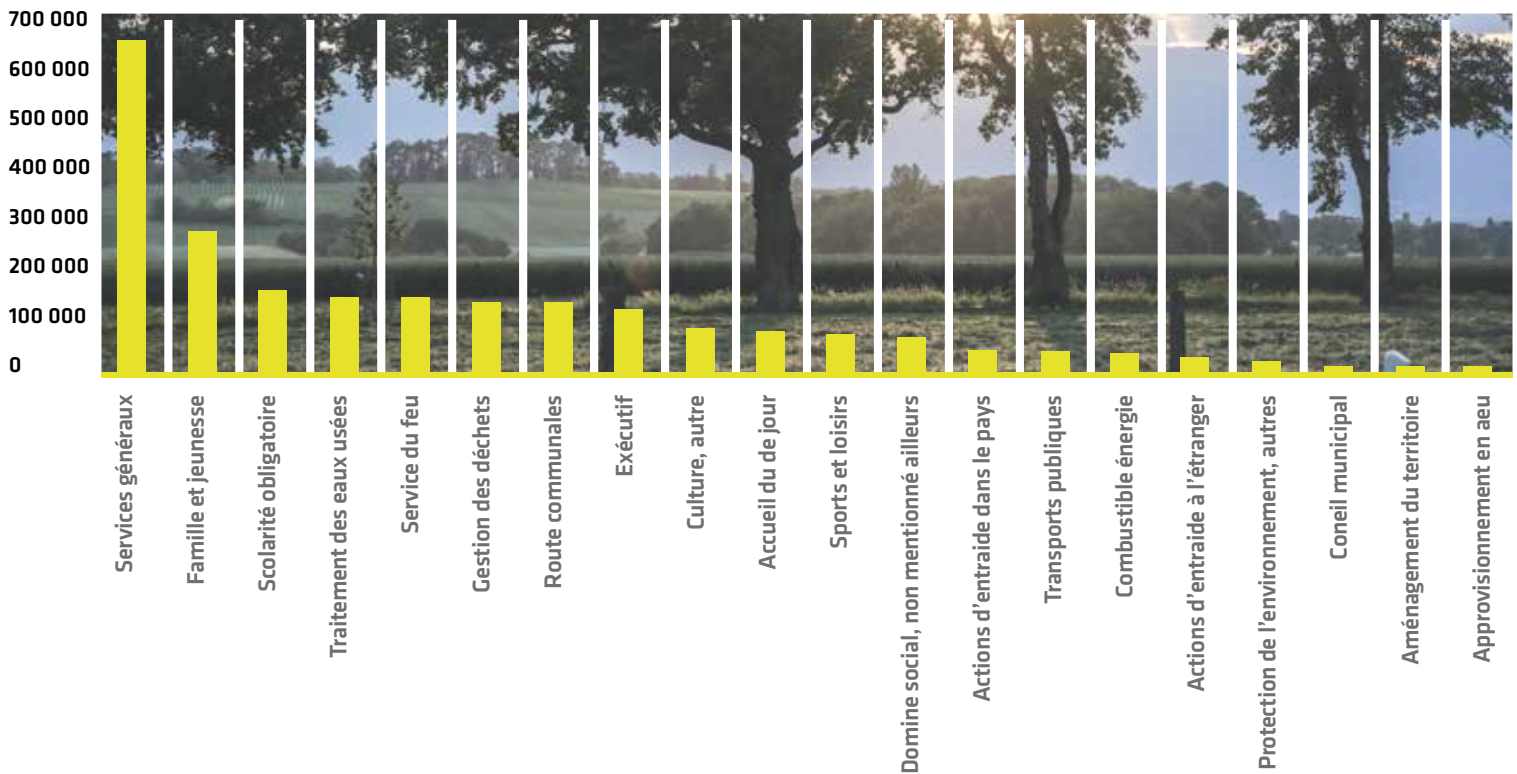
permettent que les charges restent maîtrisées.

Vu que cette année est présentée sous le régime MCH2, il n'y a pas de possibilité de comparer ces comptes avec ceux des années précédentes. Des éléments graphiques sont présentés ci-après pour illustrer le résultat de l'exercice 2018.

La figure 1. Résume les bilans des années 2009 à 2018. On observe donc un 10ième bilan excédentaire consécutif.

La figure 2 présente les charges par rubriques comptables et classés en ordre décroissant.

**COMPTES**  
2009-2018



niale. De plus, dans le cadre du nouveau modèle comptable, le patrimoine financier de la commune a été réévalué. Cette réserve permet d'aborder sereinement les futures dépenses en lien avec le début des travaux de rénovation des dépendances de la Ferme Gallay pour lequel le Conseil municipal a donné son accord.

Le travail de la commission a été grandement facilité par la préparation effectuée année après année par la Fiduciaire Chavaz SA et Mme C. Radice que nous remercions. La commission tient à souligner l'effort fait par le secrétariat pour présenter les comptes afin de les rendre intelligibles mal-

Sans surprise, les deux principales dépenses sont composées des charges administratives et des dépenses liées aux places de crèches. Ces deux rubriques sont restées sous contrôle.

En résumé, notre commune dispose cette année encore de revenus supérieurs aux charges augmentant la fortune patrimo-

gré le changement de système comptable. Par ailleurs, la Fiduciaire Nouvelle SA a approuvé les comptes de la commune.

**Jacques-André ROMAND,**  
président







	COMPTES AU 31.12 2017	BUDGET 2018	COMPTES AU 31.12 2018
--	--------------------------	----------------	--------------------------

### ADMINISTRATION GENERALE

<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>820 951.73</b>	<b>901 941.00</b>	<b>796 237.65</b>
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>11 702.55</b>	<b>5 890.00</b>	<b>14 995.55</b>

#### CONSEIL MUNICIPAL ET EXÉCUTIF

<b>TOTAL DE CHARGES</b>	<b>149 168.26</b>	<b>147 140.00</b>	<b>128 688.95</b>
Charges de personnel	110 318.61	110 890.00	110 099.15
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	38 849.65	36 250.00	18 589.80

#### Services généraux

<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>668 293.87</b>	<b>754 801.00</b>	<b>667 548.70</b>
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>11 702.55</b>	<b>5 890.00</b>	<b>14 995.55</b>
Charges de personnel	454 610.67	511 610.00	485 608.20
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	203 329.20	228 500.00	167 173.70
Amortissements du patrimoine administratif	0.00	1 430.00	1 430.00
Charges de transfert	10 354.00	13 261.00	13 336.80
Revenus divers	5 248.95	0.00	406.35
Revenus financiers	6 190.00	5 890.00	6 340.00
Revenus extraordinaires	263.60	0.00	8 249.20

#### Autres charges et revenus

<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>3 489.60</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
Biens, services et marchandises	1 052.40	0.00	0.00
Dédommagements coll. publiques	2 437.20	0.00	0.00
Subventions accordées	0.00	0.00	0.00



### ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE

<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>185 647.64</b>	<b>159 235.00</b>	<b>159 908.53</b>
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>13 815.25</b>	<b>9 700.00</b>	<b>11 475.40</b>

#### Questions juridiques

<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>21 984.54</b>	<b>13 000.00</b>	<b>9 471.60</b>
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>2 780.00</b>	<b>2 000.00</b>	<b>3 180.00</b>
Charges du personnel	7 328.92	0.00	0.00
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	3 407.17	200.00	36.00
Charges de transfert	11 248.45	12 800.00	9 435.60
Taxes	2 700.00	2 000.00	3 180.00
Parts à des recettes et contribut	0.00	0.00	0.00
Dédommagements de collectivités	0.00	0.00	0.00
Revenus de transfert	80.00	0.00	0.00





	COMPTES AU 31.12 2017	BUDGET 2018	COMPTES AU 31.12 2018
<b>Service du feu</b>			
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>155 132.70</b>	<b>136 275.00</b>	<b>142 124.35</b>
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>11 035.25</b>	<b>7 700.00</b>	<b>8 295.40</b>
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	71 036.70	12 260.00	17 809.60
Charges de transfert	84 096.00	124 015.00	124 314.75
Revenus de transfert	11 035.25	7 700.00	8 295.40
<b>Défense</b>			
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>8 530.40</b>	<b>9 960.00</b>	<b>8 312.58</b>
Charges de transfert	8 530.40	9 960.00	8 312.58



<b>FORMATION</b>			
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>452 184.02</b>	<b>145 909.00</b>	<b>161 429.50</b>
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>24 202.25</b>	<b>25 732.00</b>	<b>34 222.50</b>

<b>Scolarité obligatoire</b>			
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>452 184.02</b>	<b>145 909.00</b>	<b>161 429.50</b>
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>24 202.25</b>	<b>25 732.00</b>	<b>34 222.50</b>
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	81 571.75	93 356.00	109 076.50
Charges de transfert	370 612.27	52 553.00	52 353.00
Taxes	14 297.00	15 756.00	23 569.50
Revenus de transfert	9 905.25	9 976.00	10 653.00



<b>CULTURE, SPORT ET LOISIRS, EGLISES</b>			
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>145 363.62</b>	<b>186 784.00</b>	<b>155 365.69</b>
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>2 245.80</b>	<b>1 450.00</b>	<b>3 255.80</b>

<b>Encouragement à la culture</b>			
Biens, services et marchandises	0.00	0.00	0.00



	COMPTES AU 31.12 2017	BUDGET 2018	COMPTES AU 31.12 2018
<b>Culture, autres</b>			
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>86 894.89</b>	<b>103 700.00</b>	<b>81 231.70</b>
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>2 245.80</b>	<b>1 450.00</b>	<b>3 255.80</b>
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	56 061.29	73 300.00	50 633.45
Charges de transfert	30 833.60	30 400.00	30 598.25
Taxes	2 245.80	1 450.00	3 255.80
<b>Sports et loisirs</b>			
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>58 468.73</b>	<b>83 084.00</b>	<b>74 133.99</b>
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	38 556.13	62 584.00	51 912.44
Charges de transfert	19 912.60	20 500.00	22 221.55



## SECURITE SOCIALE

<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>101 907.50</b>	<b>414 631.00</b>	<b>358 572.38</b>
<b>Vieillesse et survivants</b>			
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>4 200.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
Charges de transfert	4 200.00	0.00	0.00
<b>Famille et jeunesse</b>			
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>32 207.50</b>	<b>334 195.00</b>	<b>278 497.33</b>
Charges de transfert	32 207.50	334 195.00	278 497.33
<b>Chômage</b>			
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>0.00</b>	<b>300.00</b>	<b>276.00</b>
Charges de transfert	0.00	300.00	276.00
<b>Aide sociale et domaine de l'asile</b>			
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>0.00</b>	<b>12 136.00</b>	<b>11 799.05</b>
Charges de transfert	0.00	12 136.00	11 799.05
<b>Domaine social, non mentionné ailleurs</b>			
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>65 500.00</b>	<b>68 000.00</b>	<b>68 000.00</b>
Charges de transfert	65 500.00	68 000.00	68 000.00



	COMPTE AU 31.12 2017	BUDGET 2018	COMPTE AU 31.12 2018
<b>TRANSPORTS</b>			
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>317 439.20</b>	<b>185 869.00</b>	<b>198 212.90</b>
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>5 540.50</b>	<b>1 300.00</b>	<b>32 538.00</b>
<b>Circulation routière</b>			
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>143 258.20</b>	<b>156 070.00</b>	<b>144 844.90</b>
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>3 790.50</b>	<b>0.00</b>	<b>24 788.00</b>
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	110 488.30	123 400.00	129 455.85
Amortissements du patrimoine administratif	28 870.00	28 870.00	11 500.00
Charges de transfert	3 899.90	3 800.00	3 889.05
Taxes	3 790.50	0.00	0.00
Revenus de transfert	0.00	0.00	24 788.00
<b>Transports publics</b>			
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>174 181.00</b>	<b>27 299.00</b>	<b>34 618.00</b>
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	8 000.00	10 600.00	11 520.00
Amortissements	145 920.00	0.00	0.00
Charges de transfert	20 261.00	16 699.00	23 098.00
<b>Transports, autres</b>			
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>0.00</b>	<b>2 500.00</b>	<b>18 750.00</b>
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>1 750.00</b>	<b>1 300.00</b>	<b>7 750.00</b>
Charges de transfert	0.00	2 500.00	18 750.00
Revenus de transfert	1 750.00	1 300.00	7 750.00



<b>PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE</b>			
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>661 754.42</b>	<b>426 390.00</b>	<b>321 996.63</b>
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>65 099.60</b>	<b>64 120.00</b>	<b>74 316.98</b>
<b>Approvisionnement en eau</b>			
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>193 758.10</b>	<b>8 900.00</b>	<b>6 936.30</b>
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	5 658.10	8 900.00	6 936.30
Amortissements	188 100.00	0.00	0.00
<b>Traitement des eaux usées</b>			
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>155 658.85</b>	<b>188 170.00</b>	<b>145 379.35</b>
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>59 999.05</b>	<b>60 120.00</b>	<b>64 702.25</b>
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	46 188.85	78 700.00	45 809.35
Amortissements du patrimoine administratif	109 470.00	109 470.00	99 570.00
Revenus divers	22.50	0.00	0.00
Revenus de transfert	59 976.55	60 120.00	64 702.25

	COMPTES AU 31.12 2017	BUDGET 2018	COMPTES AU 31.12 2018
<b>Gestion des déchets</b>			
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>136 197.42</b>	<b>154 700.00</b>	<b>141 427.23</b>
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>3 558.40</b>	<b>3 000.00</b>	<b>7 114.73</b>
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	117 399.32	135 900.00	122 670.93
Amortissements du patrimoine administratif	18 500.00	18 500.00	18 500.00
Charges de transfert	298.10	300.00	256.30
Taxes	3 558.40	3 000.00	7 114.73
<b>Cimetière</b>			
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>1 278.20</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
Biens, services et marchandises	1 278.20	0.00	0.00
<b>Protection de l'environnement, autres</b>			
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>22 551.00</b>	<b>29 400.00</b>	<b>18 853.75</b>
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>500.00</b>	<b>1 000.00</b>	<b>2 500.00</b>
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	20 511.00	27 500.00	16 588.75
Charges de transfert	2 040.00	1 900.00	2 265.00
Taxes	500.00	1 000.00	2 500.00
<b>Protection de l'environnement</b>			
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>3 546.20</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>1 042.15</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
Biens, services et marchandises	3 546.20	0.00	0.00
Dédommagements de collectivités	1 042.15	0.00	0.00
<b>Aménagement du territoire</b>			
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>148 764.65</b>	<b>45 220.00</b>	<b>9 400.00</b>
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	16 564.65	32 000.00	9 400.00
Amortissements du patrimoine administratif	132 200.00	13 220.00	0.00





	COMPTE AU 31.12 2017	BUDGET 2018	COMPTE AU 31.12 2018
<b>Economie publique</b>			
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>33 311.65</b>	<b>33 300.00</b>	<b>33 734.70</b>
<b>Combustibles et énergie</b>			
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>33 311.65</b>	<b>33 300.00</b>	<b>33 734.70</b>
Revenus financiers	33 311.65	33 300.00	33 734.70
<b>FINANCES ET IMPÔTS</b>			
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>131 576.95-</b>	<b>922 280.00</b>	<b>1 351 785.90</b>
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>3 136 534.45</b>	<b>3 209 306.00</b>	<b>4 039 565.18</b>
<b>Impôts</b>			
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>948 028.92-</b>	<b>70 507.00</b>	<b>396 098.19</b>
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>1 962 213.95</b>	<b>2 078 906.00</b>	<b>2 675 378.43</b>
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1 010 109.40-	10 000.00	279 196.44
Charges de transfert	62 080.48	60 507.00	116 901.75
Revenus fiscaux	1 959 029.93	2 078 906.00	2 673 600.34
Taxes	3 184.02	0.00	1 778.09
<b>Conventions fiscales</b>			
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>45 082.62</b>	<b>45 819.00</b>	<b>45 160.10</b>
Charges de transfert	45 082.62	45 819.00	45 160.10
<b>Péréquation financière et compensation des charges</b>			
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>46 063.00</b>	<b>103 154.00</b>	<b>103 154.00</b>
Charges de transfert	46 063.00	103 154.00	103 154.00
<b>Immeubles du patrimoine financier</b>			
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>110 994.05</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
Charge de personnel	12 138.65	0.00	0.00
Biens, services et marchandises	98 855.40	0.00	0.00
<b>Administration de la fortune et de la dette</b>			
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>614 312.30</b>	<b>702 800.00</b>	<b>807 373.61</b>
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>1 174 320.50</b>	<b>1 130 400.00</b>	<b>1 364 186.75</b>
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	487.65	500.00	1 101.55
Charges financières	613 824.65	702 300.00	806 272.06
Revenus financiers	1 174 320.50	1 130 400.00	1 364 186.75
<b>TOTAL GENERAL</b>			
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>2 553 671.18</b>	<b>3 343 039.00</b>	<b>3 503 509.18</b>
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>3 292 452.05</b>	<b>3 350 798.00</b>	<b>4 244 104.11</b>
	<b>738 780.87-</b>	<b>7 759.00-</b>	<b>740 594.93-</b>



RESULTAT TOTAL DU COMPTE DE RESULTAT

DESCRIPTION	BUDGET 31.12.2018	COMPTEs 31.12.2018
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>2 640 739.00</b>	<b>2 697 237.12</b>
Charges de personnel	622 500.00	595 707.35
Charges de biens et services et autres charges d'exploitations	933 950.00	1 037 910.66
Amortissements du patrimoine administratif	171 490.00	131 000.00
Attributions aux fonds et financements spéciaux	0	0
Charges de transfert	912 799.00	932 619.11
Subventions redistribuées	0	0
<b>REVENUS D'EXPLOITATION</b>	<b>2 181 208</b>	<b>2 831 593.46</b>
Revenus fiscaux	2 078 906	2 673 600.34
Patentes et concessions	0	0
Taxes	23 206	41 398.12
Revenus divers	0	406.35
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	0	0
Revenus de transfert	79 096	116 188.65
Subventions à redistribuer	0	0
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>459 531</b>	<b>134 356.34</b>
Charges financières	702 300	806 272.06
Revenus financiers	1 169 590	1 404 261.45
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>467 290</b>	<b>597 989.39</b>
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>	<b>7 759</b>	<b>732 345.73</b>
Charges extraordinaires	0	0
Revenus extraordinaires	0	8 249.2
<b>RESULTAT EXTRAORDINAIRE</b>	<b>0</b>	<b>8 249.2</b>
<b>RESULTAT TOTAL DU COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>7 759</b>	<b>740 594.93</b>



1ER JANVIER  
201831 DÉCEMBRE  
2018

<b>ACTIF</b>	<b>65 375 662.82</b>	<b>66 626 752.68</b>
<b>Patrimoine financier</b>	<b>61 654 333.21</b>	<b>60 619 452.45</b>
Disponibilités et placements à court terme	7 159 526.64	5 590 661.10
Créances 1 617 502.47	2 080 147.47	
Actifs de régularisation	31 388.45	38 419.70
Marchandises, fournitures et travaux en cours	27 610.00	27 650.00
Placements financiers	200.00	482 365.75
Immobilisations corporelles PF	52 818 105.65	52 400 208.43
<b>Patrimoine administratif</b>	<b>3 721 329.61</b>	<b>6 007 300.23</b>
Immobilisations corporelles du PA	3 177 768.61	5 621 913.98
Participations, capital social	500 661.00	289 616.25
Subventions d'investissements	42 900.00	95 770.00
<b>PASSIF</b>	<b>65 375 662.82</b>	<b>66 626 752.68</b>
<b>Capitaux de tiers</b>	<b>8 613 157.17</b>	<b>9 133 652.10</b>
Engagements courants	302.05-	0.00
Passifs de régularisation	180 549.67	283 092.82
Provisions à court terme	12 070.00	302 685.00
Engagements financiers à long terme	8 063 000.00	8 063 000.00
Provisions à long terme	34 744.00	34 744.00
Engagements envers les financements spéciaux et des fonds de capitaux de tiers	323 095.55	450 130.28
<b>Capital propre</b>	<b>56 762 505.65</b>	<b>57 493 100.58</b>
Financements spéciaux, engagements et avances	2 361 095.12	2 361 095.12
Fonds enregistrés comme capital propre	43 729.20	33 729.20
Réserve liée au retraitement (introduction MCH2)	15 560.85	0.00
Réserve liée au retraitement du patrimoine financier	26 024 871.55	0.00
Excédent/découvert du bilan	28 317 248.93	55 098 276.26





INVESTISSEMENTS - AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF

DATE DÉLIBÉRATION	OBJET	DURÉE	STATUT	FONCTION
<b>OBJETS DÉJÀ AMORTIS</b>				
30.06.10/12.11.12	Assain Louvière I	30 ans	Terminé	7206
10/29/2012	Assain rte de Presinge	30 ans	Terminé	7206
14.12.12/15.09.14	Assain Louvière II	30 ans	Terminé	7206
5/10/2011	Triangle	20 ans	Terminé	6150
5/26/2014	Déchetterie	10 ans	Terminé	7301
27.10.2014-13.11.17	Assain Louvière III	30 ans	Terminé	7206
12/7/2015	Assain Cordonnieres	30 ans	Terminé	7206
22.06.15-05.12.16	Rénovation Mairie	20 ans	En cours	0290
6/12/2017	rénovation préau	20 ans	Terminé	2170
10/30/2017	PLQ-Dévelop village	5 ans	En cours	7900
1/22/2018	Assain Chevêches II	40 ans	En cours	7206
2/26/2018	Balayeuse	8 ans	Terminé	6150
12/10/2018	Mairie parcelle 2604	30 ans		0290
2/25/2019	Parcelle 2582 triangle			6150
<b>SOUS TOTAL</b>				
11/14/2016	contribution FIDU	30 ans	Terminé	0290
11/22/2017	contribution FIDU 18	30 ans	Terminé	0290
	Transfert actions BCGe		8600	461160



## INVESTISSEMENTS - AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF

CRÉDIT VOTÉ	SOLDES 01.01.2018	DÉPENSES 2018	RECETTES 2018	AMORTISSEMENTS 2018	SOLDES 31.12.2018
4					4
422900	265763			14650	251113
150000	104574			4920	99654
426500	309792			14200	295592
230000	142552			11500	131052
185000	136778			18500	118278
1240230	1076738			41100	1035638
742000	385329	66176		24700	426805
2225000	756236	1281514			2037750
290000	1	283346			283347
380000		271386			271386
620000		249293			249293
142000		142000			142000
280000		280000			280000
1		1			1
<b>3177767</b>					<b>621912</b>
42900	42900			1430	41470
54300		54300			54300
461160		211045			250115
<b>7430831</b>	<b>3681827</b>	<b>2628015</b>	<b>211045</b>	<b>131000</b>	<b>11589706</b>



## TAXE PROFESSIONNELLE COMMUNALE 2018

Reliquat (créances) au 01.01.2018

Taxations de l'exercice courant (avant dégrèvement linéaire décidé par CM)..... a) 42430

- Dégrèvement linéaire selon délibération du CM (art 308C LCP) ..... 21215

= Total production 2018 enregistrée en nature 4019 (et 4009) 21215

Irrécouvrables, remises, int. rémunératoires

Versements nets des contribuables

Total des créances au 31.12.2018

	430
=>	+21215
-	
-	20770
=	875

Ce solde doit être égal  
à la nature 4019  
(+ la nature 4009).

Informations complémentaires :

Montant minimum de la TPC en 2018 : ..... 30.-

Taux de dégrèvement pour 2018 : ..... 50%

Soit le taux de dégrèvement éventuellement voté par le CM.

a) Doit être égal à la taxation à 100%, soit avant la déduction liée au taux de dégrèvement éventuellement voté par la commune sur la base de l'article 308C LCP (D 3 05).

Cases vertes : cases à remplir (même si à zéro).





# MAIRIE DE PRESINGE

116 rte de Presinge  
1243 Presinge

Tél: 022 759 12 52  
Email: [info@presinge.ch](mailto:info@presinge.ch)  
Web: [www.presinge.ch](http://www.presinge.ch)

## Heures d'ouverture au public

Mercredi 10h - 12h30  
Jeudi 16h30 - 18h  
Vendredi 10h - 11h30

## IMPRESSUM

Secrétariat  
Commune de Presinge

## Photos

Jean-Charles Rochat

## Mise en page

Expression Créative. Presinge

